

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION DU SERVICE DE RÉSERVATION PARKING.

Version en vigueur depuis le 4/11/2019.

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées « CGV ») régissent l'ensemble des relations entre Aéroport de Biarritz - Pays Basque, établissement public de type Syndicat Mixte relevant du Code Général des Collectivités Territoriales (5e partie, livre VII, titre II), dont le siège social est sis 7 Esplanade de l'Europe à ANGLET (64600), sous le numéro Siret 25640163900040 ci-après dénommé «**ABPB**», et tout **client** effectuant une commande sur le site internet <https://biarritz.aeroport.fr/fr/parking-transport/parking/> ci-après dénommé « **le site** ».

Les présentes conditions générales de ventes ne sont pas applicables aux commandes effectuées par tout autre moyen notamment en agence de voyage et à ABPB auprès des agents d'accueil.

Elles peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par ABPB étant précisé que les CGV applicables sont celles en vigueur et en ligne au jour de la commande.

Toute commande effectuée sur le site suppose l'acceptation préalable et sans restriction des présentes CGV. En passant commande, le client atteste être une personne physique majeure agissant soit pour son propre compte, soit pour celui d'une personne morale dont il est dûment habilité à représenter. Il reconnaît avoir la pleine capacité juridique pour effectuer des transactions au titre des présentes CGV.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DU SERVICE PROPOSÉ SUR LE SITE

La réservation d'un stationnement parking (hors abonnements) est un service payant correspondant à la réservation d'une ou plusieurs places de parking pour une personne déterminée, une date et une heure précises de début de stationnement et une durée définie d'au minimum 8 heures. Cette offre est proposée aux utilisateurs dans la limite des places disponibles lors de la réservation. Il appartient à l'utilisateur ayant réservé de trouver une place libre sur le parking réservé, étant entendu que la réservation garantit que celle-ci existe.

L'utilisateur du stationnement parking déclare accepter sans condition ni réserve le règlement d'utilisation des parcs autos de ABPB, disponible à l'entrée des parcs. Toute réservation de stationnement parking entraînera obligatoirement le paiement de sa place de stationnement lors du processus de réservation.

Droits du titulaire de la réservation : la réservation de stationnement parking donne un droit d'accès à une place de parking prépayée pour une période déterminée et sur le parc désigné par ABPB, qui se réserve le droit d'orienter de manière ponctuelle sur d'autres parcs ou lieux de stationnement.

Le service parking ne donne pas droit à une place de stationnement dédiée et préalablement identifiée au profit du titulaire de la réservation.

Dispositions applicables aux utilisateurs clients des tour-opérateurs et agences de voyages partenaires :

Des accords de partenariat peuvent être signés avec des agences de voyages et des tour-opérateurs disposant d'une licence professionnelle et commercialisant des séjours et vols au départ d'ABPB.

Conditions d'utilisation :

Le service de réservation de stationnement parking est commercialisé uniquement sur Internet et est accessible aux personnes ayant créé un compte personnel.

Ce service est exclusivement réservé aux clients munis d'un titre de transport aérien au départ de ABPB.

Trois parkings sont disponibles à la réservation en ligne :

- Parking P2 Confort, sans limitation de hauteur
- Parking P4 Premium, sans limitation de hauteur
- Parking P5 Longue durée (à partir de 5 jours), sans limitation de hauteur

Tout stationnement doit s'effectuer dans le respect des emplacements marqués au sol. Le stationnement n'est possible que pour un seul et même véhicule.

ARTICLE 3 - MODALITÉS DU « COMPTE CLIENT »

Lors de la première commande sur le site, tout nouveau client doit créer un « Compte client » pour lequel il est amené à choisir un identifiant ou de son adresse électronique) et un mot de passe de huit caractères alphanumériques, afin de personnaliser sa navigation. A l'issue de sa première inscription, le client recevra sur l'adresse de messagerie déclarée un courriel comportant un lien pour valider et confirmer son inscription. A chaque nouvelle visite, le client s'authentifie grâce à l'association de ces deux éléments qui vaut preuve de son identité. Le client s'engage à fournir des informations sincères et véritables le concernant, lors de son inscription.

Les mots de passe et identifiants sont des données personnelles et confidentielles que le client s'engage à ne pas divulguer. Il est donc le seul responsable de leur utilisation. Les données enregistrées constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par le client sur le site.

Toute tentative de substitution de mot de passe ou d'identifiant d'un autre client est strictement interdite. ABPB se réserve la possibilité de supprimer de plein droit, sans préavis ni indemnité, le compte du client en cas de non-respect des présentes CGV, notamment dans l'hypothèse d'une utilisation frauduleuse.

ARTICLE 4 - MODALITÉS DE RÉSERVATION

La réservation est payée au moment de la souscription sur internet. Le tarif appliqué est celui proposé au moment de la réservation. En plus du prix de la réservation, le client devra s'acquitter d'une somme forfaitaire d'un montant de 3 € (trois) TTC, intitulée « Frais de réservation ». En cas d'annulation de la réservation, ces frais de réservation ne sont pas remboursés.

Une fois le formulaire de réservation dûment complété, la réservation validée et le paiement effectué, le client reçoit un email de confirmation sur l'adresse de messagerie indiquée lors de la création de compte, contenant la facture acquittée correspondant à sa réservation, le récapitulatif de sa commande, le numéro de réservation, et le QR code à présenter à l'entrée du parc ou la plaque d'immatriculation (si ce mode d'accès est choisi). Lors de sa première connexion, le client recevra également un mail confirmant la création de son compte client et lui précisant son identifiant et son mot de passe.

Les factures sont émises selon les informations transmises par le client dans le formulaire de réservation (identité, adresse de facturation, ...).

Les factures sont jointes au mail de confirmation reçu par le client à l'adresse mail qu'il a inscrite. Elles sont également consultables sur le compte du client dans la rubrique « Réservations ». En cas de paiement pour dépassement, un reçu sera remis au client.

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation d'une place ne peut être effectuée qu'au maximum 6 mois et au minimum 4 heures avant la date prévue pour l'entrée du véhicule.

Ce service offre la possibilité de réserver une place pour une durée minimale de stationnement de 8 heures et sans durée maximale.

Le service ne pourra être considéré comme utilisé et ne sera pas remboursé si le véhicule accède au parc en dehors des créneaux prévus ci-dessous :

- Date et heure d'arrivée sur le parc = date et heure d'entrée sur le parking saisies dans la réservation avec une latitude d'entrée plus tôt de deux (2) heures
- Date et heure de départ du parc = date et heure de sortie du parking saisies dans la réservation avec une latitude de dépassement d'une (1) heure

Passés ce délais de une (1) heure, les dépassements sont facturés selon la grille tarifaire du Parc P2 en vigueur, pour laquelle toute tranche commencée est due. ABPB recommande donc à ses clients de prévoir un délai suffisant entre l'heure d'arrivée du vol et l'heure de sortie du parc de stationnement. **En aucun cas, ABPB ne peut être tenu responsable de tout dépassement lié à des événements extérieurs au Service de Réservation en ligne de places de parking, notamment en cas de retard ou d'annulation des vols.**

Une sortie anticipée ne donne droit à aucun remboursement, sauf dans le cas de l'utilisation du droit de rétractation (voir Article 10).

ATTENTION : il appartient au client de prévoir, pour le bon déroulement de son voyage, un délai suffisant entre son heure d'arrivée à l'aéroport et l'accès à l'avion en tenant compte des indications transmises par la compagnie aérienne. En particulier il doit être particulièrement vigilant sur son Heure Limite d'Enregistrement (HLE), et/ou son heure limite de présentation à l'embarquement. ABPB ne pourra être tenu pour responsable en cas de refus d'embarquement pour une arrivée aux comptoirs des compagnies aériennes après l'Heure Limite d'Enregistrement et/ou l'heure limite de présentation à l'embarquement.

Il est également important de prévoir un délai suffisant entre l'heure d'arrivée du vol et l'heure de sortie du parking. ABPB ne pourra être tenu responsable de tout dépassement lié à des événements extérieurs.

Il est strictement interdit de cumuler plusieurs réservations sur des dates qui se chevauchent pour un même Bénéficiaire.

Il n'est pas possible de modifier une réservation après l'avoir validée et payée. Le client aura seulement la possibilité de l'annuler.

L'ANNULATION peut être effectuée jusqu'à 6 heures avant l'heure prévue d'entrée dans les parcs, par le client dans la rubrique dédiée à cet effet dans son compte client (Réservations/Actions/xAnnuler). Il sera remboursé (hors frais de réservation) directement sur son compte bancaire (compte rattaché à la carte bancaire utilisée lors de la commande) dans un délai d'une quinzaine de jours à compter de la date à laquelle ABPB est informé de la demande d'annulation.

ARTICLE 6 - VALIDATION DÉFINITIVE DE LA COMMANDE

Les différentes étapes d'une commande sont détaillées tout au long du processus de commande, sur le site. Le client est informé des caractéristiques et disponibilités des services proposés directement sur le site.

Elles peuvent être adaptées par ABPB à tout moment pour mieux répondre aux attentes de ses clients.

Une fois avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV par le fait de cocher la case « J'ai lu et accepte les conditions générales de ventes », le client finalise et valide définitivement sa commande.

Le client reçoit alors un récapitulatif des informations de sa commande par un courrier électronique de confirmation généré automatiquement, dès lors que la page de confirmation de paiement s'est affichée. Il est recommandé au Client d'archiver ou d'imprimer ce courrier électronique de confirmation ainsi que le certificat de paiement. Ces informations sont également disponibles sur le « compte client ».

Toute nouvelle commande du client n'est acceptée qu'après le règlement complet et régulier par le client des sommes dues au titre de ses commandes en cours.

Il est possible d'effectuer plusieurs commandes avec un seul compte client pour un ou plusieurs Bénéficiaire(s).

ARTICLE 7 - PRIX

Tous les prix sont indiqués en euros et s'entendent toutes taxes comprises. Ils sont susceptibles de fluctuations et peuvent être réactualisés à tout moment. Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de la validation de la commande.

ARTICLE 8 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Tout règlement versé à ABPB ne saurait être considéré comme des arrhes. L'unique moyen de paiement autorisé est la carte bancaire, au biais d'un système de paiement sécurisé. Seules les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard sont acceptées, dont le client reconnaît explicitement disposer des droits d'utilisation.

Le client ne peut en aucun cas, même au motif d'une réclamation formulée, retenir tout ou partie des sommes dues, ni opérer une quelconque compensation. Toute commande est réglée au comptant et débitée dès son acceptation. Un justificatif est disponible sur le « Compte client ».

En plus du prix de la réservation, le client devra s'acquitter d'une somme forfaitaire d'un montant de 3 € (trois) TTC, intitulée « Frais de réservation ».

Certaines opérations de promotion pourront donner droit à des rabais ponctuels sur une période donnée, et dont le client sera informé avant le paiement de sa commande.

Dans le cas où le paiement se révélerait être irrégulier, incomplet ou inexistant, pour quelque raison que ce soit, la vente de la prestation ne peut pas avoir lieu.

ARTICLE 9 - MODALITÉS D'UTILISATION & TITRES D'ACCES

Dès la confirmation de l'achat, et afin de pouvoir utiliser le produit acheté, le client pourra choisir entre les modalités d'accès suivantes :

☐ **La lecture de la plaque d'immatriculation**

Cette option est visible au niveau de l'étape « Moyen d'accès » : le client doit saisir son numéro de plaque d'immatriculation dans le champ prévu à cet effet. Cette possibilité est non obligatoire et gratuite pour le client. Il est conseillé au client utilisant ce service de se munir d'un autre titre d'accès en cas d'erreur de lecture de la plaque d'immatriculation par la borne à l'entrée du parking (voir ci-dessous).

☐ **Le QR Code (code-barres 2D) envoyé par email** (smart phone et connexion internet indispensables pour télécharger l'image du QR Code).

Le client recevra le lien de téléchargement de l'image du QR Code, qu'il devra conserver. Pour vérifier la bonne qualité de l'image, le client doit s'assurer que les informations, ainsi que le QR Code sont bien lisibles.

Le QR Code est non échangeable et non remboursable. Il est personnel et incessible. Le QR Code est uniquement valable pour le produit, à la date et aux conditions figurant sur l'image associée.

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer, transférer, ou contrefaire un QR Code de quelque manière que ce soit. La reproduction ou le transfert du QR Code et l'utilisation de la copie de ce QR Code sont passibles de poursuites pénales.

☐ **Le QR Code (code-barres 2D) imprimé sur papier A4**

L'impression d'un billet avec QR Code est à la charge du client, elle nécessite la possession d'une imprimante, afin d'être en mesure d'imprimer le titre sur une feuille blanche, de format A4. Le client pourra indifféremment imprimer son billet en noir et blanc ou en couleur. Le billet est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge. L'accès au produit est soumis au contrôle de la validité du billet. Une bonne qualité d'impression est nécessaire. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et seront considérés comme non valables. En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, le client doit imprimer à nouveau son fichier PDF. Pour vérifier la bonne qualité de l'impression, le client doit s'assurer que les informations écrites sur le billet, ainsi que le QR Code sont bien lisibles. Le billet est uniquement valable pour le produit, à la date et aux conditions figurant sur le billet.

Si le client ne présente pas son QR Code en entrée de parc, il sera dans l'obligation de prendre directement un ticket en borne d'entrée et un nouveau paiement lui sera demandé à son retour de voyage. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de mauvaise utilisation de la réservation (oubli du code pour accéder au parc ou stationnement sur un parc autre que celui réservé).

En cas de non utilisation de la réservation ou en cas d'utilisation partielle, aucun remboursement ne sera effectué.

Le QR Code délivré par ABPB est strictement personnel et confidentiel et il appartient à l'utilisateur de le conserver pour la date et l'heure de début de stationnement. Dans le cas où le QR Code aurait déjà été utilisé par un tiers lorsque l'utilisateur se présente à l'entrée du parc, l'accès au parking lui sera refusé. ABPB décline toute responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de ce QR Code.

L'entrée sur le parc réservé se fera selon le processus suivant :

- Le client doit scanner son QR Code en entrée de parc

(**ATTENTION** : Il ne doit pas appuyer sur le bouton pour obtenir son ticket).

OU

- Le Client est identifié par sa plaque d'immatriculation indiquée lors de sa réservation.

(**ATTENTION** : la plaque d'immatriculation doit être celle renseignée lors de la réservation en ligne. Il ne doit pas appuyer sur le bouton pour obtenir son ticket)

- Le stationnement est libre à l'intérieur du parking, dans le respect des emplacements marqués au sol et des places réservées aux personnes à mobilité réduite (présentation de la carte européenne d'invalidité sur le tableau de bord).

La sortie du parking se fera selon le processus suivant :

- La barrière sera actionnée soit par reconnaissance de la plaque d'immatriculation soit par lecture du QR-Code.

- En cas de dépassement de temps au-delà de son forfait, il sera demandé au client un paiement complémentaire. Le client pourra régler par carte bancaire en borne de sortie. Un reçu de paiement sera délivré par la machine.

- Toute sortie du parking est définitive.

En cas de perte ou de difficulté pour sortir, le client doit faire appel à un « Agent », via les interphones situés sur les bornes sorties du parc de stationnement. L'Agent vérifie alors la réservation du client dans les bases de données, avant de lui permettre la sortie du parc de stationnement. Tout utilisateur se présentant sur un parking sans numéro de réservation et/ou QR Codes pourra se voir refuser l'accès à sa place réservée.

En cas de contrôle de sa réservation, le client doit obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photographie. ABPB se réserve le droit d'annuler la réservation d'un stationnement parking s'il s'avère qu'une utilisation frauduleuse est suspectée.

ARTICLE 10 - DÉLAIS DE RÉTRACTATION

Conformément aux articles L 221-28 et suivants du Code de la consommation, le client bénéficie d'un droit de rétractation d'une durée de 14 jours à compter de la validation de sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

Pour exercer son droit de rétractation, le client peut directement utiliser le formulaire type de rétractation ou tout autre document qu'il peut envoyer à ABPB (par courrier à adresser à Aéroport de Biarritz - Pays Basque Service Extra-Aéronautique, 7 Esplanade de l'Europe 64600 ANGLET ou par email à l'adresse extra.aeronautique@biarritz.aeroport.fr) pour autant que sa demande soit dénuée d'ambiguïté quant à sa volonté de se rétracter. Dans tous les cas, le document de rétractation doit comporter à minima, les noms et prénoms du client ainsi que son numéro de commande, son numéro client, son adresse email et son numéro de téléphone.

Le client est alors remboursé du prix, dans un délai d'une quinzaine jours à compter de la date à laquelle ABPB est informé de la décision du client de se rétracter. Le remboursement est réalisé directement sur le compte bancaire rattaché à la carte utilisée lors de la commande.

Lorsque l'utilisateur sélectionne des dates d'exécution de la prestation de services avant la fin du délai de rétractation, l'acceptation des présentes conditions générales de vente lors de sa réservation vaut demande expresse au sens de l'article L 221 -25 du Code de la Consommation.

Conformément aux dispositions de l'article L.221- 28 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- ☐ de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.
- ☐ de fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉ

Le stationnement, les opérations de circulation et de manœuvre à l'intérieur des parkings est soumis aux dispositions de l'arrêté préfectoral fixant les mesures de police applicables sur l'aérodrome de ABPB et doivent respecter les conditions décrites dans le règlement d'utilisation des parcs autos en vigueur, affiché à l'intérieur de l'aéroport ou consultable sur le site <https://biarritz.aeroport.fr/en/parking-transport/parking/>

ABPB rappelle à ses clients que le Code de la Route s'applique sur toutes les voies ouvertes à la circulation publique et notamment les parkings.

Le stationnement ainsi que les opérations de circulation, de manœuvre et autres dans l'enceinte des parkings de stationnement sont effectués aux risques et périls du client et sous son entière responsabilité, les droits perçus n'étant que de simples droits de stationnement et non de gardiennage et de surveillance ou de dépôt du véhicule. ABPB décline toute responsabilité en cas de détérioration de toute sorte, d'accident ou de vol du véhicule ou de tout ou partie des objets ou des équipements contenus dans le véhicule ceux-ci étant sous sa seule et unique responsabilité du client.

Le service de réservation de stationnement parking

La responsabilité ABPB ne saurait être recherchée dans les cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable à un cas de force majeure tel que défini par le droit français. De même sa responsabilité ne saurait être engagée en cas :

- de perturbations ou de pannes inhérentes à l'utilisation du réseau Internet affectant la navigation sur le site ;
- de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers ;
- d'intrusion extérieure ou la présence des virus informatiques sur l'ordinateur du client.

En cas d'indisponibilité des services commandés par le client, ABPB fera ses meilleurs efforts pour y remédier ou lui proposer une solution similaire.

ARTICLE 12 - PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

L'ABPB propose un service de réservation de parking. Dans ce cadre l'ABPB collectera les données personnelles suivantes lors de la création du compte client :

Prénom, nom, adresse, email, téléphone, immatriculation du véhicule

En fonction des choix émis lors de la création ou consultation de son « Compte client », le client est susceptible de recevoir des informations, offres commerciales et actualités (newsletter) d'ABPB, dont il est possible de se désinscrire à tout moment en décochant les options correspondantes.

Ces données sont conservées pendant 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale. Conformément à la réglementation en vigueur relative aux données à caractère personnel, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'opposition, de

portabilité et d'effacement des données le concernant en formulant une demande par mail à l'adresse aeroport.biarritz@dpo.consulting. Une réponse lui est alors adressée dans un délai d'un (1) mois suivant la réception de cette demande.

ARTICLE 13 - COOKIES

Lors de sa visite sur le Site, des cookies sont déposés sur le terminal (ordinateur, tablette, etc.) du client. Ces cookies ne servent en aucun cas à collecter des données personnelles. Ils permettent à ABPB de mesurer l'audience, améliorer la navigation, et repérer les dysfonctionnements. Dès son accès sur la page de réservation de parking, le client sera informé que le site déposera des cookies, il pourra choisir de les désactiver en tout ou partie sans que cela n'entrave sa capacité à utiliser le service.

Liste des cookies déposés :

#	1	2	3
Location	<a href="https://<...>/iPCP/login">https://<...>/iPCP/login (set before login)	<a href="https://<...>/iPCP/login">https://<...>/iPCP/login (set before login)	<a href="https://<...>/PCP/login">https://<...>/PCP/login (set before login)
Cookie Name	JSESSIONID	userLocale	ipcp.jsCookieCheck
Categorie	mandatory	Mandatory (no multi language support without this cookie)	Mandatory If not set the cookie hint would have to be places at each page
Type	Session	Permanent	Permanent
Validity	Until end of user session	24 hours	1 year
Cookie usage	User session To identify all actions of the user belonging to one session	Stores the current user language , e.g. French To show all pages in the language the user selected	Stores the information that the user has accepted the cookie information If not available user would have to accept them every time the website is opened

ARTICLE 14 – SERVICE CLIENTS

Toutes questions, demandes d'informations ou réclamations, l'utilisateur peut saisir le service clients à l'adresse suivante : ml.perez@biarritz.aeroport.fr

ARTICLE 15 - STIPULATIONS FINALES

ABPB archive les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle, conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques d'ABPB dans des conditions raisonnables de sécurité, sont considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus avec le client.

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

Si l'une des clauses ou dispositions des présentes CGV venait à être annulée ou déclarée illégale par une décision de justice définitive, cette nullité ou illégalité n'affectera aucunement les autres clauses et dispositions qui continueront à pleinement s'appliquer.

**FORMULAIRE RELATIF A L'EXERCICE
DU DROIT DE RETRACTATION**
**Pris en application de l'article L.221-18
du code de la consommation**

Formulaire à renvoyer au plus tard le 14ème jour à compter de la souscription de la commande / achat / réservation, complété et signé de manière parfaitement lisible, à l'adresse postale suivante :

AÉROPORT DE BIARRITZ - PAYS BASQUE
Service Extra-Aéronautique,
7 Esplanade de l'Europe 64600 ANGLET

Ou par voie électronique à l'adresse suivante :
extra.aeronautique@biarritz.aeroport.fr

Je soussigné(e) Madame / Monsieur *(Nom et Prénom du client)*

.....

Adresse du client :

.....
.....

Contact *(téléphone ou email du client)* :

.....
.....

Déclare annuler la réservation ci-après :

Nature de la réservation :

.....
.....

Date de la réservation :

Numéro de la réservation :

Fait à..... Le.....

Signature et nom du client